

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 30 avril 2025**

Communication n° 18/04.2025

Objet: Travaux et gestion de la place de l'horloge

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le projet de rénovation des bâtiments classés ECA n° 258 (Pont-Levis 14) et 259 (Grand-Rue 1), ainsi que le réaménagement complet de la place de l'Horloge, (préavis n° 08/08.2022) progresse de manière soutenue, malgré de nombreuses contraintes externes liées aux exigences des services cantonaux.

Le dialogue avec les monuments historiques dans son ensemble est constructif et adéquat, bien qu'il génère des délais regrettables et de nombreuses itérations avec les instances de conservation du patrimoine. Le calendrier initial a pris du retard. La fin des travaux est désormais prévue pour le quatrième trimestre 2025.

La commission ad hoc du Conseil communal, ainsi que la CCU, sont activement impliquées depuis le début de l'année 2025 dans les choix d'aménagements, qui s'avèrent complexes. Le dialogue avec ces deux commissions est très utile et judicieux quant à la définition des choix des aménagements intérieurs, de la terrasse, ainsi que de la place elle-même.

A ce jour, plusieurs étapes majeures ont été franchies. Les travaux préparatoires, comprenant la démolition des annexes en mauvais état et l'assainissement des matériaux, notamment le désamiantage, ont été réalisés avec succès. Les structures porteuses ont été renforcées, garantissant ainsi la stabilité des bâtiments pour les décennies à venir. Les aménagements intérieurs des trois appartements sont en cours de finalisation.

Les travaux de rénovation des façades des deux bâtiments sont en cours, dans le respect de l'harmonie architecturale du Bourg et de la Tour de l'Horloge. Trois forages seront réalisés, ainsi que la tranchée nécessaire pour amener le chauffage depuis le bâtiment voisin abritant l'office du tourisme, une fois les échafaudages retirés.

Le volume de la nouvelle annexe, destinée à accueillir un bar-vinothèque avec caveau et terrasse donnant sur la place, commence à prendre forme. Lors des discussions relatives à l'Auberge de l'Union, le nouveau gérant a manifesté son intérêt pour ce local, de manière à pouvoir compléter son offre gastronomique et disposer d'un lieu de convivialité accessible à toutes et à tous. Le local commercial sera également attribué au gérant de l'Auberge de l'Union, à des fins de stockage notamment. Les négociations sont actuellement très avancées. Les différents espaces (auberge, bistro et local de stockage) feront l'objet de baux distincts.

Dans un même temps, la Municipalité a également étudié la proposition d'installer, en collaboration avec le Mudac, un musée du verre dans les bâtiments de l'Horloge. Imaginée suite à la fermeture de Vetropack, cette proposition a dû être écartée pour des raisons techniques et financières, bien que la volonté de créer un tel musée, en valorisant le matériel mis à disposition par Vetropack, demeure un souhait clair de la Municipalité. Nous espérons que celui-ci se réalisera dans le cadre plus large des discussions en cours avec l'entreprise.

Le budget alloué par le Conseil communal était de Fr. 3'500'000.00, augmenté par la suite d'un amendement de Fr. 150'000.00 pour financer les pompes à chaleur non prévues dans le préavis. Actuellement, les prévisions budgétaires au 24.04.2025 font état d'un dépassement. Ceux-ci sont en partie dus à des facteurs externes, en lien avec les exigences des monuments historiques. Si cette tendance devait se confirmer, nous reviendrons avec un préavis complémentaire.

Afin d'optimiser la gestion du projet dans cette phase finale, nous allons intensifier la surveillance par la Municipalité et travailler en étroite collaboration avec les deux commissions. Notre but commun est d'avoir une nouvelle place de l'Horloge conviviale et belle au centre de notre village.

La Municipalité

Saint-Prex, le 30 avril 2025/JvO – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Jan von Overbeck, municipal, au 079 771 89 55